
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48836

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

meilleure et la plus originale, malheureusement la plus courte en raison de la rareté des sources. L'auteur remarque l'amenuisement de la *patria potestas*; explique l'apparition de la *donatio propter nuptias* par la résurgence d'un antique substrat celtique, montre les confusions entre les notions juridiques essentielles, propriété et possession par exemple, et en conclut que bien peu de gens connaissent le droit, ce qui est peut-être dit un peu rapidement. Si les écoles de droit avaient disparu, leur enseignement par la pratique est attestée.

En conclusion l'auteur se penche après bien d'autres sur les causes de la chute de l'Empire romain et à la suite de CARCOPINO fait remonter à l'assassinat de César »le facteur déterminant de la chute de l'Empire« (p. 393). Mais Rome n'est pas morte, l'influence romaine l'emporte sur l'influence germanique, l'auteur reste fidèle à la thèse »romaniste«.

On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir entrepris cette vaste synthèse, mais il aurait sans doute été plus raisonnable de limiter le champ de la recherche et par suite de l'approfondir.

Pierre RICHÉ, Paris

Mönchtum, Episkopat und Adel zur Gründungszeit des Klosters Reichenau, éd. par Arno BORST, Sigmaringen (Thorbecke) 1974, 452 p. (Vorträge und Forschungen. XX).

Le vingtième volume des »Vorträge und Forschungen« édités par le »Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte« réunit les communications prononcées lors d'un colloque tenu à Reichenau du 2 au 5 avril 1974 pour célébrer le 1250^e anniversaire de la fondation de l'abbaye. Neuf articles substantiels sont reproduits et les discussions sont résumées en conclusion par le maître d'oeuvre: Arno BORST.

En 1925, le 1200^e anniversaire avait donné lieu à une publication monumentale: *Die Kultur der Abtei Reichenau*¹ qui faisait le point des connaissances alors acquises. Elle insistait sur les liens étroits entre la dynastie carolingienne et l'organisation bénédictine, faisant du fondateur de Reichenau Pirmin un bénédictin, instrument de la politique carolingienne. Les puissances régionales, duc des Alamans, noblesse du voisinage, évêque de Constance, tenaient une place négligeable dans l'ouvrage. Or, c'est justement en se régionalisant que la recherche sur Reichenau a progressé depuis un demi-siècle. En 1947, Franz BEYERLE montre que Pirmin n'était pas de tradition bénédictine mais de tradition irlandaise; et en 1952, Theodor MAYER² émet l'hypothèse que c'est la noblesse alamane qui a fait appel à Pirmin. Le même auteur s'interroge sur l'attitude de l'évêque de Constance à l'égard du moine étranger et il oppose Pirmin, qu'il présente comme partisan d'une organisation monastique indépendante, à Boniface (et à l'évêque de Constance) organisateur d'une église plus unitaire.

Le volume dont nous rendons compte adopte délibérément le point de vue régional

¹ *Die Kultur der Abtei Reichenau*, éd. par K. BEYERLE, München 1925 (Aalen 1970).

² T. MAYER, Konstanz und St. Gallen in der Frühzeit (1952) dans: T. MAYER, *Mittelalterliche Studien*, Lindau-Konstanz 1959, p. 289-324.

et lui applique la problématique »Adel und Kirche« : quels sont, dans les régions proches de Reichenau et au moment de la fondation du monastère, les rapports entre monachisme, épiscopat, et noblesse ? Les réponses, qui vont souvent bien au-delà du cadre régional annoncé, se situent dans le prolongement des travaux fondamentaux de F. PRINZ³ et de E. EWIG,⁴ tous deux présents au colloque.

Le problème de la tradition irlandaise est abordé par J. DUFT, à travers une étude des peintures de manuscrits déjà bien avancée ailleurs.⁵ Les manuscrits d'origine insulaire sont rares dans les bibliothèques alamanes et l'influence irlandaise ne se fait vraiment sentir qu'avec des livres rédigés sur le continent. Même les quelques 50 manuscrits apportés par Pirmin à Reichenau ne sont sans doute pas d'origine insulaire : il convient donc de parler de tradition iro-franque, et Gall lui-même serait originaire du continent. Cette question est reprise par K. U. JÄSCHKE qui se garde de trancher, mais insiste sur le caractère étranger et retiré du monde de ces moines. Colomban est entré en conflit avec l'épiscopat franc et il a suscité pour le moins les réserves des souverains mérovingiens ; mais il faut distinguer entre le centre du royaume et les régions marginales comme l'Alémanie : là, les moines colombaniens semblent trouver plus tôt qu'à l'ouest l'approbation des évêques qui leurs confient des missions d'évangélisation. Cela n'est cependant pas encore suffisant pour que se fondent des monastères stables en Alémanie. Il faut attendre le début du VIII^es., donc l'époque de la fondation de Reichenau ; à cette époque, en effet, la christianisation a progressé, les évêchés sont mieux établis, et surtout de puissants nobles se sont affirmés.

F. PRINZ va jusqu'à faire de la fondation de Reichenau l'oeuvre des nobles alamans qui s'opposent à la puissances croissante des maires carolingiens du palais. Il rapproche l'oeuvre de Pirmin de celle de Rupert de Salzbourg dont traite ici H. WOLFRAM. Rupert, évêque de Worms jusque vers 696, gagne la Bavière non seulement pour évangéliser les Slaves, mais aussi pour s'éloigner des carolingiens et il entretient de bons rapports avec le duc. Pour F. PRINZ, la phase iro-franque du monachisme dans les fondations de Pirmin et de Rupert dure jusque dans les années 740 au moins, ce type de monachisme, avec ses règles souples et ses groupes de communauté régionaux étant plus sympathique à une noblesse régionale heurtée par les plans centralisateurs de Pépin et de Boniface. A travers des études précises d'hagiographie, F. GRAUS nuance la qualité de ces rapports entre noblesse locale et moines. Les vies de saints sont souvent écrites par et pour les moines qui prennent leurs distances tant à l'égard des nobles qu'à l'égard des évêques. Mais on n'y voit pas intervenir de miracles de libération de prisonniers moines, ce qui semble donner un certain reflet de la réalité : Pirmin en 727, son successeur Heddon vers 730, ne sont pas incarcérés mais expulsés ; les violences aristocratiques étaient sans doute moins fortes en Alémanie que dans les régions voisines.

³ F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, München-Wien 1965.

⁴ E. EWIG, *Beobachtungen zu den Klosterprivilegien des 7. und frühen 8. Jahrhunderts*, dans : *Adel und Kirche*, Gerd TELLENBACH zum 65. Geburtstag dargebracht . . . éd. par J. FLECKENSTEIN u. K. SCHMID, Freiburg-Basel-Wien 1968, p. 52-65.

⁵ *Die irischen Miniaturen der Stiftsbibliothek St. Gallen*, éd. par J. DUFT u. P. MEYER, Olten-Bern-Lausanne 1953.

En simplifiant un peu les conclusions de cette première partie du colloque, on peut dire que la fondation de Reichenau est à mettre en rapport avec la christianisation d'une noblesse régionale; cette noblesse encourage l'établissement d'un monachisme iro-franc qui lui paraît de nature à résister à la centralisation et à l'uniformisation carolingienne. On est donc loin de la thèse d'un monachisme bénédictin introduit par les carolingiens que présentait l'ouvrage de 1925.

Venons en au second volet du colloque: les liens entre monachisme et épiscopat. E. EWIG présente deux diplômes d'évêques mérovingiens du VII^es. en faveur de monastères iro-francs, mais il n'y a rien de semblable pour Reichenau et on ne sait rien de l'attitude de l'évêque de Constance. L'auteur se demande d'ailleurs quelle pouvait être l'efficacité de tels privilèges dans la pratique et rappelle qu'elle devait dépendre surtout de la force des »amis« du monastère, ce qui nous renvoie aux relations avec la noblesse.

L'article de A. ANGENENDT vise à atténuer l'opposition entre Pirmin et Boniface dégagée par Th. MAYER et rappelée plus haut. Pirmin est un homme de compromis: au centre de la vie monastique, il place la *peregrinatio* entendue non comme divagation mais comme vie cloîtrée et régulière dans un lieu étranger mais fixe. Un pont est ainsi jeté vers les réformateurs bénédictins et vers les tentatives de Boniface. Boniface lui-même n'est d'ailleurs pas purement »épiscopal« (il a fondé Fulda), et il ne faut pas majorer l'opposition entre prêtre et moine au haut Moyen-Âge. Les deux hommes vivent une même crise de l'église, et l'ancienne église épiscopale de Gaule n'est pas rétablie aux dépens de l'église monastique iro-franque. La solution de la crise n'est trouvée ni par Pirmin ni par Boniface, mais par les maires et les rois carolingiens dont traite J. SEMMLER.

La puissance carolingienne dépasse et estompe largement les puissances locales; elle est indépendante des évêques comme des moines. Elle progresse lentement de Rouen (690) à Coire (806), et au terme de cette progression, il n'y a plus que des monastères royaux ou épiscopaux. A. BORST le montre dans le cas de l'évêque de Constance qui, de 736 à 782, est en même temps abbé de Reichenau. A partir de Charles Martel, les abbés sont issus des milieux proches du pouvoir et jouent un rôle politique croissant, comme le rappelle F. FELTEN dans le dernier article, consacré aux abbés laïcs.

Les relations entre épiscopat et monachisme sont donc beaucoup plus mal éclairées que celles entre noblesse et monachisme. Ne peut-on pas se demander finalement si, comme cela a déjà souvent été avancé, épiscopat et noblesse sont tellement différents l'un de l'autre? A. BORST fait remarquer dans sa conclusion qu'il faut rapprocher les abbatiats détenus par des évêques de ceux détenus par des laïques. Le monachisme dont le fondement reste la fuite du monde rejoint finalement ce monde dans ses classes dirigeantes, et l'ecclésiastique se distingue de moins en moins du laïc. Cette évolution pose de graves questions ecclésiologiques, et on peut déplorer que ce colloque, si riche dans ses études d'histoire sociale, ne les ait pas abordées.

Michel SOT, Paris